

UETP

Motion

Plantons des arbres

Pour sauver la planète terre et ses habitants d'un désastre annoncé, plantons des arbres.

A moins de vivre dans un monde complètement déconnecté, on ne peut ignorer cette demande, présente partout dans les médias. Elle est soutenue par des scientifiques, des chercheurs, des Etats, par les associations qui luttent pour la préservation de l'environnement comme par exemple le WWF, par les manifestants dans nos rues comme à Berne le 28 septembre et par de nombreux politiciens.

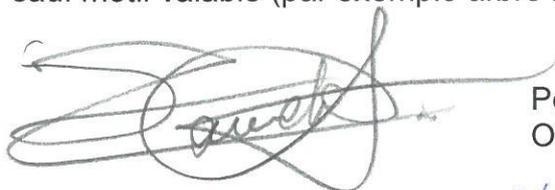
On peut mentionner chez nous la motion « auprès de mon arbre » de feu Dominique Nussbaumer ou celle plus récente de Camille Rebetz.

Genève, avec son nouveau plan stratégique de végétation, est un excellent exemple de ce qui peut se mettre en place aujourd'hui dans ce domaine.

Les arbres sont aujourd'hui au cœur des enjeux majeurs du développement urbain et de l'adaptation aux changements climatiques. La plantation d'arbres est un moyen peu spectaculaire mais efficace pour se prémunir, en partie tout au moins, des effets du changement climatique, grâce à leur capacité d'absorption du CO2 et un apport d'ombre et de fraîcheur.

A la lecture de ce qui précède, la motion demande au Conseil communal:

- D'établir un plan de recommandation, pour les domaines privés et publics, des essences à privilégier dans nos régions, de l'âge optimal au moment de la plantation, de la vitesse de croissance selon les essences et de l'emplacement idéal des plantations, notamment.
- De subventionner les privés qui désirent planter un arbre qui répond aux recommandations, dans la mesure où ces plantations sont bénéfiques pour la qualité de l'air de tout un chacun.
- De définir des règles de gestion des arbres subventionnés après leur plantation, notamment l'interdiction de les abattre dans un certain délai sauf motif valable (par exemple arbre maladie)



Pour le groupe PDC
Olivier Montavon

